

La Trame

Saint Just Malmont

Bulletin Municipal n° 16

Janvier 2010

visite du Préfet



DOSSIER

Analyse financière





Sommaire

Extraits des délibérations - Commémorations	3
Visite du Préfet	4
La vie du C.M.E	6
Culture	7
Déneigement	8
Le personnel communal	9
Travaux	10
Animation	12
Vie scolaire	16
Recensement	19
Etude financière	20
Vie Associative	22
Information SPANC	27
Sictom Velay Pilat	28
Bric à brac / Etat civil	30
Libre expression	31

Directeur de la publication : Frédéric Girodet
Conception et rédaction : Robert Tournon, Mylène Garnier, commission communication
Photographies : mairie, associations
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont



Al'aube cette nouvelle année, Saint Just Malmont a enfilé son épais manteau neigeux. Les agents municipaux et nos prestataires ont travaillé d'arrache-pied afin de rendre la circulation possible sur nos routes et dans notre bourg. Mais, très souvent « la burle » est venue anéantir le travail réalisé une heure auparavant.

Ce début d'année, généralement propice aux bonnes résolutions, ne peut néanmoins pas nous faire oublier que l'année 2009 a été particulièrement rude sur le front de l'emploi. J'espère que les leçons auront été tirées par les responsables de cette crise qui a plongé le monde entier dans le marasme. Nous ne devons rien attendre de la providence ou du hasard, c'est par notre travail et notre persévérance que nous ferons de 2010, une année plus prospère pour notre territoire.

L'annonce de la suppression de la taxe professionnelle en 2010, donc d'une incertitude budgétaire à moyen terme, ne doit pas nous dispenser d'attirer de nouvelles entreprises. La commission communautaire « développement », que je co-préside avec Guy Vocanson, a la ferme volonté de soutenir et développer les emplois afin que nos habitants continuent de travailler à quelques minutes de leur lieu de résidence. Prospérité, développement durable et qualité de vie sont les moteurs de notre action. Les services et les élus sont plus que jamais mobilisés sur les nombreux projets qui verront le jour en 2010 (voiries, étude et réalisation d'une nouvelle station d'épuration à Malmont, aménagement du carrefour rue du cintre...) Cette année, Saint Just Malmont sera également, pour la communauté de communes, une terre d'investissement (terrain de foot synthétique et pépinière d'entreprises). Ces équipements amélioreront le cadre de vie de notre cité sans en grever le budget.

Comme vous pouvez le constater, 2010 sera une année dynamique pour Saint Just Malmont et pour ses habitants. Qu'elle soit également synonyme de bonheur, de santé, d'épanouissement et de réussite pour vous et vos familles.

Bonne année 2010 à toutes et à tous.

Votre maire,
Frédéric Girodet

Samedi 9 janvier, le maire et son conseil municipal ont présenté leurs voeux à l'ensemble de la population Saint Justaire.

Malgré le froid et les importantes chutes de neiges beaucoup s'étaient déplacés pour assister à cette cérémonie : industriels, artisans, commerçants, agriculteurs et habitants de Saint Just Malmont étaient présents à la salle polyvalente.

Les maires des communes environnantes, le conseiller général, Michel Driot et le secrétaire d'état à l'emploi, Laurent Wauquiez, étaient également présents.

Extraits des délibérations

Réunion du 2 octobre

Lors de ce conseil, la principale décision prise concerne l'approbation du projet de modification des statuts et compétences de la communauté de communes Loire-Semène. Parmi ces changements de statuts, l'un des plus importants concerne la prise de compétence de la culture.

Le conseil a également approuvé la convention signée avec la commune de Saint Victor Malescours au sujet de la participation aux charges de fonctionnement des enfants scolarisés dans les écoles publiques.

Réunion du 26 novembre

Au cours de cette réunion, la société Solairedirect a présenté son projet de parc solaire photovoltaïque à proximité du centre d'enfouissement technique Le Combeau. Ce projet a attiré l'attention de tous les élus sur le besoin de favoriser l'implantation d'un site de production d'énergies renouvelables. Le marché de travaux pour le programme de voirie concernant la réfection de la rue du Marais, du lotissement les Hiverts, de la rue du Midi et du lotissement Les Eversets a été approuvé.

Réunion du 21 décembre

Le dernier conseil municipal avait pour objet principal l'examen du budget communal et d'assainissement 2009 afin de prendre les décisions modificatives nécessaires. Les tarifs publics communaux 2010 ont également été revus et approuvés à l'unanimité.

Les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont disponibles sur le site de la mairie :

<http://www.saintjustmalmont.fr>

Commémoration du 11 novembre

Dès 9 heures, le maire, le conseil municipal, les anciens d'A.F.N., la J.G.R. et quelques habitants se sont retrouvés à l'église de Malmont où une première gerbe a été déposée.



A 10 heures, l'office religieux était célébré à l'église de Saint Just, au cours duquel le président des anciens d'A.F.N., Dominique Moretton, a lu le message de l'UFAC, rappelant la nécessité d'agir pour la paix. Puis le défilé s'est organisé place de l'église et a pris la direction du cimetière, suivi par une population nombreuse, où une gerbe a été déposée par Frédéric Girodet, Dominique Moretton et deux enfants du C.M.E.

Frédéric Girodet a rendu hommage à Pierre Varenne, prisonnier de guerre et mort le 28 octobre 1949 des suites d'une maladie contractée lors de sa captivité. Son nom est désormais inscrit sur le monument aux morts.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le foyer Bon Séjour puis s'est recueilli au monument aux morts de la rue du Bas-Vernay où Jean Beneyton, l'un des derniers d'A.C.P.G., a déposé une gerbe en souvenir des victimes de la Grande Guerre.

La matinée s'est ensuite terminée dans un moment de convivialité à la salle des expositions.



Le Préfet visite Saint Just Malmont

Lundi 2 novembre, le Maire et les adjoints recevaient le Préfet, Richard Didier et le Sous-Préfet, Patrick Duprat, pour une visite de notre commune.

Des élus locaux étaient également présents lors de cette journée : Guy Vocanson, Président de la communauté de communes Loire-Semène, Olivier Cigolotti, Président du SICTOM Velay-Pilat, Christian Charret, attaché parlementaire du député Jean-Pierre Marcon.

L'objectif de cette visite était de rencontrer des industriels et agriculteurs afin de faire un état des lieux de la situation économique de notre commune.

La journée a commencé par la visite du site **Viallon Emballage** sur la Z.A. la Font du Loup. Christian Viallon a présenté sa société qui fabrique du carton ondulé et le transforme en emballages. Cette entreprise qui emploie 118 salariés est dotée d'un outil de production entièrement automatisé. A l'horizon de juin 2010, la cartonnerie Viallon aura investi 240 000 euros dans la création d'une station pour améliorer la qualité de ses rejets dans le réseau d'assainissement. En cette période économique morose, cette démarche a été saluée par tous.



Après un repas pris à la brasserie **Le Capitole**, l'après-midi était consacrée à la visite d'autres activités. Tout d'abord la société **Seram**, spécialisée dans l'ornementation textile et le packaging, qui emploie 85 salariés et dont le chiffre d'affaires

est en hausse malgré la période de crise. Hervé Durand, directeur, a indiqué que sa société, qui participe à une vingtaine de salons internationaux par an, propose près de 1500 produits différents sur le marché mondial.



Le Préfet visite Saint Just Malmont

C'est ensuite à l'imprimerie Marcoux, entreprise de pointe spécialisée dans l'impression sur des supports cartonnés ou sur PVC, d'accueillir la délégation. Les 24 salariés confectionnent des présentoirs imprimés pour de grandes enseignes.

Serge Marcoux a su moderniser son entreprise en adoptant le procédé d'impression lenticulaire qui permet une communication visuelle à fort impact avec ses effets spéciaux tel que le relief (3D), les images changeantes (Flip) ou les animations.



La visite se terminait à l'exploitation agricole de Michel Pichon qui élève 45 vaches laitières sur 58 hectares. La plupart des agriculteurs locaux attendaient le Préfet afin de lui faire part de l'état des lieux des différentes productions présentes

sur la commune et exprimer leurs inquiétudes face à la baisse de leurs revenus.

A l'issue de cette rencontre, les agriculteurs ont remis une lettre de doléances au Préfet et au Sous-Préfet.



Pour clôturer cette journée, Frédéric Girodet a reçu les représentants de l'État en mairie où il a pu présenter le tissu économique de la commune en soulignant ses points forts mais également ses points faibles dûs essentiellement à la forte dominante du textile touché plus durement par la crise économique.

Le maire a affirmé la volonté de son équipe à stimuler la fibre entrepreneuriale par la création d'une pépinière d'entreprises avec l'appui de la

communauté de communes Loire-Semène.

Il a également exprimé le besoin du soutien de l'État pour réaliser des projets à court terme tels que la construction d'une nouvelle station d'épuration à Malmont, d'un nouveau centre de secours, de l'achèvement du groupe scolaire et d'une salle multi-activités. Le Préfet a rassuré les élus : « pour vos projets rassembleurs, on sera à vos côtés pour faire de Saint Just Malmont une commune qui redémarre. ».

La Terre, c'est notre héritage

Samedi 3 octobre s'est déroulée la journée de « dépollution (intitulée *La Terre, c'est notre héritage*) » mise en place par le C.M.E.

Rendez-vous était donné à 9 h 00 devant la mairie. Neuf enfants ont participé à cette action en circulant du centre bourg jusqu'au complexe sportif. Le ramassage des déchets s'est déroulé dans une très bonne ambiance et les participants ont été très heureux de cette matinée qui s'est terminée par un pique nique.



Téléthon et Marché de Noël

Les enfants du C.M.E. ont participé activement au téléthon 2009 en vendant, à la salle polyvalente, cent « porte-clés peluches » le samedi après-midi.

Cette opération a permis au C.M.E. de reverser l'intégralité de la recette de cette vente, soit 201 euros, au téléthon.

Samedi 12 décembre, dès 9 h 00, quelques élus du C.M.E., encadrés par la commission culture-jeunesse-C.M.E., ont réalisé la décoration de l'accès à la salle polyvalente pour le marché de Noël qui s'est déroulé le lendemain.

Ce travail d'embellissement des escaliers qui s'est déroulé dans une ambiance fluide et « bon-enfant » a été unanimement salué par tous les visiteurs et exposants qui ont grandement apprécié la beauté et l'harmonie de l'ouvrage effectué.

Un spectacle de music-hall de qualité

Samedi 24 octobre, la salle polyvalente accueillait la compagnie des Baladins, une troupe venant du Chambon-Feugerolles.

La salle polyvalente était tout juste assez vaste pour recevoir les nombreux spectateurs qui s'étaient déplacés.

La troupe proposait son spectacle *L'Alhambra*, l'histoire de Lina, la concierge d'un grand music-hall, qui se remémore les souvenirs des vedettes qu'elle a croisées. Elle a redonné vie, le temps d'un instant à cet Alhambra empli de notes de musique. Les voix de Marie-Françoise, Aurélie et William ont transporté les spectateurs dans un merveilleux voyage, en faisant revivre, le temps de quelques chansons, les voix de Brel, Lama, Aznavour, Piaf, Dalida.

Les artistes, par la qualité de leur prestation ont su captiver le public en l'entraînant dans un tourbillon de joie et d'émotions intenses.



Exposition photo

Le 18 avril 2010 aura lieu, à la salle polyvalente, l'exposition photo « Ma commune au fil des jours » où chaque enfant de la commune pourra proposer une photo.

En préparation à cet événement, une réunion consultative était organisée le 8 décembre dernier. Melles Granjon et Perre, Mrs. Achard et Berthasson (directrices et directeurs des écoles), M. Martire, directeur du centre de loisirs Pierre Royon et Isabelle Bonnet étaient présents afin de réaliser un partenariat avec la municipalité sur ce projet.

Ainsi divers thèmes seront abordés : reportage sur une journée scolaire, transformation de photos de bâtiments publics « à la manière d'Andy Warhol », un abécédaire, notre si belle campagne...

Le dépôt des photos devra se faire en mairie avant fin mars (merci de noter toutes vos coordonnées : nom, prénom, adresse, âge, classe, légende, date et lieu de la photo...). Les participants devront être âgés de moins de 16 ans.

Déneigement

La période hivernale est forcément à redouter notamment lorsque le gel, la neige ou encore la « burlle » s'installent sur la commune.

Mais avant même que l'hiver ne prenne possession des paysages saint justaires, les 9 employés des services techniques de la mairie s'activent. Dès le mois d'octobre, plus de 5 kilomètres de barrières à neige ont été installées afin de limiter la quantité de neige déposée sur les routes.

Puis, dès les premiers flocons, un plan précis d'actions a été mis en œuvre. Services techniques et agriculteurs locaux collaborent pour intervenir au plus tôt sur les 54 kilomètres de voiries communales.

Pour assurer le déneigement des voies de circulation, la ville de Saint Just Malmont dispose d'un tractopelle équipé d'une lame et d'un camion de déneigement-salage. Elle est secondée par Pierrot Boutte pour le village de Malmont, Joseph Bugnazet pour les villages et campagne, Philippe Royon et Gilbert Vocanson pour les zones industrielles et les lotissements et Eric Vérot pour le secteur la Chamarèche, le Sarret et le Fau.

Les services de l'équipement de la Haute-Loire interviennent sur la RD 500. Les bretelles d'accès et de sortie, bien que départementales tout comme les RD 234 – RD 12 – RD 10, sont déneigées par les services municipaux, suite à la mise en place d'une convention entre les deux collectivités.

Toutes ces interventions doivent être coordonnées au plus près afin que le déneigement soit effectué le plus rapidement et le plus efficacement possible. Les circuits sont établis de telle sorte qu'une tournée n'excède pas 4 heures avec des priorités de dégagement (entreprises, écoles, trajets de ramassage scolaire, commerces...). Néanmoins, en fonction des conditions climatiques, ce travail peut devenir un éternel recommencement.

Il est rappelé à chacun que tous les véhicules doivent disposer d'équipements spéciaux afin de limiter les risques d'accidents supplémentaires.

De plus, merci de faciliter le passage des engins de déneigement, en particulier en stationnant les véhicules en dehors des voies de circulation étroites. La photo ci-dessous est la parfaite illustration de ce qu'il ne faut pas faire...



L'association du personnel communal fête la fin d'année

Samedi 12 décembre l'association du personnel communal organisait sa soirée de fin d'année au cours de laquelle des chèques-cadeaux ont été remis aux adhérents.

Cette traditionnelle soirée a commencé par un apéritif à la mairie où se sont retrouvés les employés municipaux en activité, les retraités des services de la mairie ainsi que des élus.

Franck Jourdat, le président, a remercié l'ensemble des participants pour leur présence et le maire a félicité chaleureusement tous les membres du

personnel pour leur dévouement et leur sérieux dans l'exercice de leurs fonctions. « N'oublions pas que si les élus changent, le personnel reste et il n'est pas toujours facile de s'adapter aux changements. Après 8 mois de travail en commun, le bilan est très positif et l'action de tous permet la réalisation d'un travail de qualité dans une ambiance saine et constructive. »

La soirée s'est ensuite terminée par un repas dansant à l'auberge de la Sapinière.



Les agents des écoles en formation

Le 27 octobre 2009, les agents de l'école maternelle se sont retrouvés dans le cadre d'une formation concernant l'utilisation de nouveaux produits de nettoyage adaptés aux besoins de l'école maternelle.



Les vœux du maire au personnel communal

Samedi 16 janvier en fin de journée, l'ensemble du personnel était convié ainsi que les retraités des services municipaux, par le maire et le conseil municipal à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le maire a souhaité à tous les agents une très bonne et heureuse année 2010 et les a remercié

pour la mission de service public qu'ils effectuent au quotidien pour le bien-être de tous.

La soirée s'est terminée par un repas-dansant où chacun a pu montrer le ton de sa voix dans un karaoké qui a ravi tous les participants.





Le mur du jardin public a été entièrement rénové à l'automne par l'entreprise de maçonnerie locale Mounier Frères.



Le marquage au sol des bandes blanches, des passages protégés et places de parking a été effectué par l'entreprise Aximum.



Le Syndicat des Eaux de la Semène a effectué des travaux sur notre commune dans le but d'approvisionner en eau potable le site de la carrière, exploité par la S.C.H.L. De plus, une tranche conditionnelle du marché (renforcement de l'approvisionnement en eau potable du village de la Cour) a été retenue, ce qui devrait permettre à ce hameau de bénéficier d'une pression suffisante et de l'installation d'un poteau incendie.





Les employés municipaux ont installé les décorations de Noël début décembre, sur des arbres fraîchement élagués.



Le réseau de chaleur de Malmont est en fonctionnement depuis cet automne et la nouvelle chaudière à copeaux de bois permet de chauffer l'école, la salle du docteur Besquet et l'église. Les employés des services techniques ont réalisé le mur, la clôture et le portail à partir d'éléments de récupération. Ce type de travail permet de mettre en valeur le savoir-faire et les compétences de notre personnel.



Les travaux de construction des premières maisons du lotissement du Champ du Breuil ont commencé dernièrement.

Réalisation de l'accès piéton à l'école maternelle.

Téléthon

Le téléthon s'est déroulé, comme à l'accoutumée le premier week-end de décembre et a donné lieu à plusieurs manifestations et animations afin de récolter des fonds en faveur de l'A.F.M.

Les premières animations ont débuté vendredi soir avec un match de basket handi-sport au gymnase n°1 où les équipes de Saint Etienne et du Puy en Velay ont offert un match très disputé. Les réactions du public étaient unanimes : « Nous assistons à un superbe match : l'engagement de ces joueurs force le respect. ».



Pendant ce temps, un public également très nombreux est venu applaudir un concert de qualité à la salle polyvalente.

La première partie de concert était consacrée à la chorale *à Choeur ouvert* qui nous a enchanté par un voyage musical à travers le monde. Après un court entracte, la *J.G.R.* a interprété une sélection éclectique de son répertoire. Le concert s'est ensuite terminé par une prestation originale : les musiciens et les chanteurs se sont associés pour interpréter 2 morceaux qui ont littéralement enjoué le public.



Le lendemain, de nombreuses animations se déroulaient tout au long de la journée avec une vente de bougies par la boule amicale, une randonnée en 4x4, des démonstrations de judo, de réalisation de dentelle et la vente d'objets réalisés par les différents ateliers de Familles Rurales, des parties de cartes, des parcours de gym et de cirque, la vente de porte-clés par les enfants du C.M.E. ainsi que les marches de jour et de nuit pour lesquelles nous avons recensé plus de 300 marcheurs.



Pendant ce temps, les anciens d'A.F.N. préparaient la traditionnelle soupe aux choux servie à plus de 450 convives, le samedi à partir de 19h00 jusque tard dans la soirée .



Le fruit de ces journées d'action a permis de reverser 8014,97 euros à l'A.F.M. La mairie a participé à hauteur de 1700 euros (prise en charge des ingrédients de la soupe aux choux).

Tout ceci a été possible grâce à tous les bénévoles que nous remercions chaleureusement (écoles, associations, élus, employés municipaux, commerçants...). Un grand merci à tous pour cette magnifique manifestation au profit de l'A.F.M.

Les Saint Justaires sont toujours très généreux pour de telles actions, lorsqu'il s'agit de sauver des vies, notamment celles des enfants.

Marché de Noël

Dimanche 13 décembre s'est déroulé le marché de Noël de Saint Just Malmont.

Tout a débuté en milieu de semaine lorsque Maguy Foultier et les employés des services techniques ont commencé à décorer les diverses salles qui allaient accueillir ce marché.

Le samedi matin, quelques enfants du C.M.E. encadrés par les élus de la commission de Dominique Pourtier ont assuré le décor des accès du marché à l'aide de sapins, branches et nombreux rubans offerts par Jacques Brunon que nous remercions.

Pendant ce temps, Eric Bonche et son équipe

installaient deux chapiteaux nouvellement acquis par le comité des fêtes et mis gracieusement à disposition de la mairie pour ce marché.

Le froid et la neige s'étaient invités ce week-end et Eric Bonche avec quelques membres du comité des fêtes ont dû intervenir, à plusieurs reprises au cours de la nuit, pour enlever la neige sur le toit des chapiteaux dont les armatures commençaient à plier sous le poids de ce blanc manteau neigeux ! Samedi après-midi, la mise en place des salles polyvalente, des expositions et des ateliers, a été réalisée par des élus.



Ce marché de Noël a accueilli 43 exposants, dont 8 spécialisés en gastronomie que l'on a pu retrouver sous les chapiteaux placés devant la mairie.

Le salon du livre était composé de 14 écrivains regroupés salle des ateliers. L'an prochain, les écrivains seront intégrés parmi les autres exposants afin de ne plus les isoler dans une salle particulière.

Tout au long de la journée, diverses animations ont été proposées aux visiteurs : le Père Noël qui a ravi beaucoup d'enfants (et en a effrayé quelques-uns), Crèvecoeur (Patrice Giraud) qui a enchanté



les lieux avec son orgue de barbarie et Laurent Best qui est venu gracieusement avec son cheval et sa calèche offrir des promenades aux enfants, malgré le froid et la neige.

Une collecte de jouets était également organisée par la municipalité au profit des enfants d'Emmaüs. Quinze jouets ont été remis à Emmaüs Firminy.

Tous les ingrédients étaient réunis pour que cette journée soit une réussite : nombre d'exposants, neige, ballade en calèche, en résumé, une ambiance de Noël planait sur notre cité.





Journée portes ouvertes au restaurant scolaire

Le 25 septembre dernier, le restaurant scolaire ouvrait ses portes aux parents d'élèves des écoles de Saint Just Malmont. C'était l'occasion de découvrir l'univers de la cantine ainsi que les coulisses : la cuisine, l'élaboration des repas, les produits consommés par les enfants avec dégustation à l'appui...

C'était également l'occasion pour la commission scolaire de présenter les modifications apportées dans l'organisation de la salle de restaurant. Durant tout l'été, les services techniques municipaux ont œuvré pour transformer les locaux laissés vacants par la crèche, en une nouvelle salle de restauration agréable et conviviale. Depuis la rentrée de septembre, les maternelles se retrouvent durant

le temps de midi, dans une salle fonctionnelle et plus adaptée à leurs besoins.



Semaine du goût - découverte du miel

Du 12 au 16 octobre 2009, la semaine de la découverte s'est invitée dans les assiettes du restaurant scolaire.

La commission municipale des affaires scolaires avec l'aide de Patrice Goutagny, chef cuisinier, ont mis le miel dans tous ses états. Sauté de porc au miel, buche de chèvre et son coulis mielleux, vinaigrette au miel, sans oublier le pain d'épices... Mais ce fut également l'occasion pour nos jeunes gourmets de découvrir le monde des abeilles. Christine Bonnefoy avait invité Jean Michel Blachon, Mr. et Mme Barrière et Paul Souvignet à venir partager leur passion avec les enfants. Ces apiculteurs, amateurs ou professionnels mais tous passionnés, ont donc divulgué les secrets si bien gardés de Mme La Reine et sa gelée royale, des différents saveurs du miel, mais aussi de la fabrication d'une bougie... et c'est avec grand intérêt que les questions se sont succédées tout au long de l'animation !

Nous remercions tous les participants qui ont partagé leur passion avec les enfants, envoûtés par la richesse et la beauté de la nature.



Téléthon 2009 - lâcher de ballon

Vendredi 4 décembre, les écoles ont participé activement au téléthon en organisant des marches adaptées au niveau des élèves.



Les participants se sont ensuite retrouvés au foyer Bon Séjour pour le traditionnel lâcher de ballon.



C'était déjà Noël au restaurant scolaire !

Jeudi 17 décembre, une ambiance particulière régnait au restaurant scolaire... Des sapins décorés, des sets de table rouges déposés sur les tables, de jolies guirlandes au mur, sans oublier les flocons de neige du matin... le décor était parfait pour fêter Noël avec quelques jours d'avance !

La commission scolaire avec Christine Bonnefoy en chef d'orchestre, la société Sogeres et Patrice Goutagny, chef cuisinier avaient décidé de mettre les petits plats dans les grands pour accueillir près de 400 enfants au traditionnel repas de Noël.

Durant deux jours, les petites mains de l'ombre du personnel municipal, se sont activées pour mettre en place cette importante logistique. Et c'était sans compter sur l'aide des enfants du Centre de Loisirs Pierre Royon qui ont confectionné, avec l'aide des animateurs, de très belles décorations pour les différentes salles de restauration.

A cette occasion, les membres du conseil municipal, les parents d'élèves, enseignants, et bénévoles ont été réquisitionnés afin de chaperonner cette jeune clientèle, partageant ainsi ce repas dans la bonne humeur !

Terrine de saumon aux herbes, filet de dinde à la sauce de la vallée d'Auge et son gratin dauphinois ont été les vedettes de ce festin, sans oublier l'incontournable bûche glacée du Père Noël et ses non moins célèbres papillotes et mandarines !

Après la visite du Père Noël, de passage dans la cité rubanière, les enfants ont alors repris le chemin de l'école, tandis que toutes leurs pensées s'envolaient certainement vers ce matin du 25 décembre, tant attendu par tous !!!



Sur les planches pour Noël...

Vendredi 18 décembre, c'était déjà un peu les vacances pour les enfants des écoles de Saint Just et de Malmont, puisque la municipalité les avaient conviés au traditionnel spectacle de Noël.

Cette année, Marie Françoise Murgue accompagnée de Cécile Pradier et Christophe Dola ont brûlé les planches de la salle polyvalente.

Ces passionnés de mots, de littérature et de théâtre ont donc fait découvrir l'univers merveilleux et attachant des marionnettes aux enfants de maternelle.

Puis pour les plus grands, Jean de La Fontaine fut à l'honneur dans la pièce de théâtre « du renard à la cigogne », un monde qu'ils avaient pu apprivoiser quelques jours auparavant, grâce à un atelier de Marie Françoise Murgue dans les écoles.

La journée s'achevait alors par une dernière visite du Père Noël avant « le grand jour » et par la distribution de ballotins remplis de papillotes et mandarines offerts par la municipalité. Nous remercions tout particulièrement l'ensemble des personnes qui ont participé à la préparation de ces petits ballotins.

Durant cette journée de fêtes, les enfants de l'école de Malmont avaient également été invités à la bibliothèque municipale. Durant le spectacle des maternelles, les primaires ont été accueillis par le personnel. Puis ce fut le tour des maternelles de prendre possession des lieux et de se laisser conter de belles histoires... peut être de Noël !



Les écoles ouvrent leurs portes

Au cours du premier trimestre 2010 chaque école de la commune organise une journée portes ouvertes afin que les parents puissent rencontrer les enseignants et les enfants découvrir la classe qui les accueillera à la rentrée prochaine.

Au cours de ces journées, les inscriptions pour la rentrée de septembre pourront également se faire.

Dates de ces journées portes ouvertes :

- école Saint Joseph Sacré Coeur : 20 mars 2010
- école maternelle publique : 27 mars 2010
- école de Malmont : 3 avril 2010



Du 21 janvier au 20 février 2010, l'INSEE, en partenariat étroit avec les communes, organise le recensement de la population, avec pour objectif : mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.



Neuf agents recenseurs ont été recrutés par la commune de Saint Just Malmont pour mener à bien cette mission. Ces agents sont encadrés par la commune et seront munis d'une carte officielle.

Ils déposeront à votre domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé ainsi qu'une notice d'information. Ils pourront vous aider à remplir ces questionnaires que vous leur remettrez ou que vous pourrez retourner à la mairie.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles seront transmises à l'INSEE, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Tous les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

Votre réponse est importante, merci de réserver aux agents recenseurs le meilleur accueil.



Élodie Cheucle



Cécile Courbon



Morgane Fournel



Valérie Montcoudiol



Yoann Morel



Joelle Peyron



Martine Roche



Monique Rochedix



Nadine Tamet

Analyse financière de 2004 à 2008

Extrait de l'analyse financière de 2004 à 2008

Le budget communal est composé d'un budget principal et de deux budgets annexes : assainissement et lotissement. Les données de cette analyse proviennent essentiellement du budget communal.

CHARGES ET PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement progressent de 3,90 % en 2008 du fait d'un accroissement des frais de personnel et des charges financières, alors que les produits ne progressent que de 0,60 % du fait de la stagnation des ressources fiscales et de la baisse des autres produits.

ANNEE	CHARGES		PRODUITS	
	CHARGES DE PERSONNEL	CHARGES FINANCIERES	RESSOURCES FISCALES	AUTRES PRODUITS
2004	900 143 € Soit 225 € / hab.	208 954 € Soit 52 € / hab.	1 790 564 € Soit 447 € / hab.	239 573 € Soit 60 € / hab.
2005	898 495 € Soit 213 € / hab.	189 153 € Soit 45 € / hab.	1 827 088 € Soit 433 € / hab.	227 457 € Soit 54 € / hab.
2006	998 295 € Soit 236 € / hab.	234 432 € Soit 56 € / hab.	1 842 851 € Soit 436 € / hab.	358 521 € Soit 85 € / hab.
2007	1 025 862 € Soit 243 € / hab.	217 815 € Soit 52 € / hab.	1 887 577 € Soit 447 € / hab.	398 780 € Soit 94 € / hab.
2008	1 112 230 € Soit 263 € / hab.	234 414 € Soit 56 € / hab.	1 909 277 € Soit 452 € / hab.	381 853 € Soit 90 € / hab.

L'INVESTISSEMENT

1) Le financement disponible

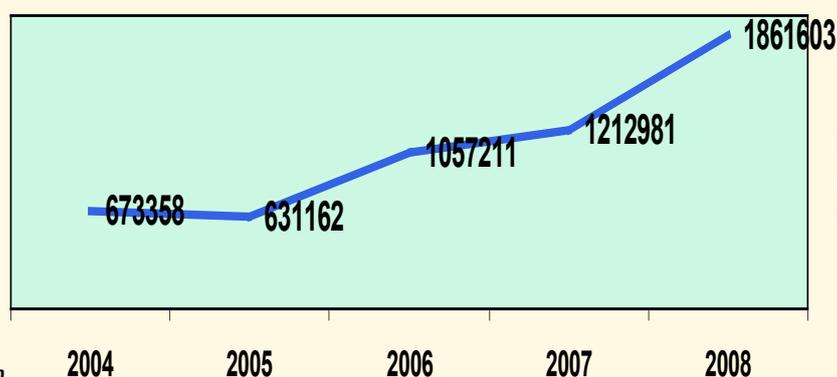
En 2008, une fois le remboursement des dettes effectué, la CAF nette (capacité d'autofinancement) s'élève à 160 259 €. En ajoutant à cette somme les autres recettes d'investissement (dotations, subventions, plus-values de cession), la commune dispose de 461 098 € pour financer ses dépenses d'équipement.

Le financement disponible a donc été insuffisant pour couvrir les dépenses d'équipement égales à 1 861 603 €, d'où un recours à l'emprunt de 1 280 000 € alourdissant encore la dette.

En 2008, les dépenses d'investissement s'élève à 2 328 442 €. Elles sont plus importantes que les ressources (2 207 937 €). La commune doit puiser une nouvelle fois dans ses « réserves » pour compléter son financement. La variation du fonds de roulement est donc négative (ressources – emplois).

2) Les dépenses d'équipement

DEPENSES D'EQUIPEMENT SANS RESTES A REALISES



En 2008, la commune a investi 441 € / habitant soit 1,7 fois plus que la moyenne départementale (257 € / habitant)

réalisée par **M. Ranc, trésorier de Saint Didier en Velay**

LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement (CAF brute ou nette) permet de mesurer la capacité de la commune à financer ses investissements.

Elle diminue fortement en 2008 (- 36 %) traduisant une dégradation de la situation financière de par la progression de l'endettement. Etablie en 2008 à 40 € par habitant, elle devient inférieure à la moyenne départementale de 52 € par habitant, tout en restant encore suffisante pour couvrir le remboursement du capital de la dette, ce qui est le minimum obligatoire.

Toutefois, compte tenu du niveau d'emprunt auquel la commune a eu recours en 2008, le remboursement des dettes va devenir problématique.

Il conviendra donc de renforcer l'autofinancement par tous les moyens : réduction des dépenses associée à une revalorisation des produits.

MARGES DE MANŒUVRE

Depuis 2002, **les taux d'imposition** n'ont pas été revalorisés. Le taux de la **Taxe Foncier Bâti** est nettement inférieur à la moyenne départementale et nationale et celui de la **Taxe d'Habitation** à la moyenne nationale. **Les produits fiscaux** sont nettement inférieurs aux moyennes départementales et nationales.

TAUX D'IMPOSITION 2008				PRODUITS FISCAUX 2008			
Taux en %	Commune	moyenne départ.	moyenne nationale	En € par habitant	Commune	moyenne départ.	moyenne nationale
TFB	16,00	19,43	18,69	TFB	129	181	178
TFNB	82,31	81,21	52,60	TFNB	10	9	11
TH	12,81	12,46	13,29	TH	109	135	145

La dette au 31/12/2008 s'élève à 5 389 540 € (4 081 000 € en 2005), soit 1277 € par habitant, nettement supérieure à la moyenne départementale (1157 €) et à la moyenne nationale (1099 €).

De 2004 à 2008, la dette est en très forte progression, l'emprunt représentant l'essentielle source de financement des équipements réalisés depuis 2006.

Parallèlement, les charges financières augmentent : 235 000 € en 2008 contre 189 000 € en 2005, soit 57 € par habitant (54 € au niveau départemental). Une hausse importante est prévisible en 2009 et sur les exercices suivants vu l'importance des emprunts contractés en 2008 et ceux restant à réaliser en 2009.

La maîtrise de l'endettement constitue l'une des clés du redressement financier, ce qui implique une pause des investissements avec en parallèle un renforcement de l'autofinancement par tous moyens permettant d'améliorer le cycle de fonctionnement : maîtrise des dépenses associée à une revalorisation des produits avec en particulier, une augmentation des taux d'imposition puisque la pression fiscale légèrement moins élevée que l'échelon national laisse encore une marge de manœuvre dans le domaine fiscal pour dégager des ressources.

La souscription, dans l'immédiat, d'un nouvel emprunt pour financer de nouveaux projets d'investissements n'est donc pas souhaitable.

La Banque alimentaire en Haute-Loire

Créée en 1987 avec pour objectifs de lutter contre le gaspillage alimentaire et de partager avec ceux qui ont faim et d'amitié, son action repose sur la gratuité, le don, le partage, le bénévolat et le mécénat.

Pour lui permettre de fonctionner, elle reçoit et collecte des denrées en provenance :

- de son siège régional de Clermont Ferrand qui récupère les excédents de la Communauté Economique Européenne.
- des industriels ou grossistes du secteur agro alimentaire.
- des grandes surfaces
- de la grande collecte annuelle auprès des particuliers qui se déroule chaque année, les derniers vendredi et samedi du mois de novembre.

La Haute-Loire compte une quarantaine de bénévoles répartis sur trois dépôts : Langeac avec deux personnes, le Puy en Velay avec une trentaine de personnes et Monistrol sur Loire avec cinq personnes.

Ces dépôts, ouverts toute l'année (pour Monistrol le jeudi matin), tiennent le rôle de grossistes, distribuant aux C.C.A.S. et associations caritatives affiliées, les produits demandés.

D'après l'INSEE, près de 5 % de la population de Haute-Loire vit en état de précarité. On parle des personnes en détresse dans les agglomérations urbaines, mais la pauvreté et la faim existent aussi dans les campagnes, moins connues, plus discrètes, mais bien réelles.

Les restos du coeur

Fondés par Coluche en 1985, les restos du coeur ont pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits et par la participation à leur insertion sociale et économique.

La campagne 2008/2009 a connu une hausse sans précédent du nombre de bénéficiaires de plus de 14 %, et jusqu'à 20 % dans certains départements. En effet, avec plus de 2000 centres de distribution et 55000 bénévoles, l'association a accueilli plus de 800000 personnes. Ce sont 100 millions de repas complets et équilibrés qui ont été distribués, franchissant malheureusement la barre d'un milliard de repas servis depuis leur création.

En Haute-Loire, ce sont 225441 repas qui ont été distribués, soit une hausse de 6.10 %.

Le 30 novembre 2009 a débuté la 25^{ème} campagne d'hiver qui se terminera fin mars.

Le dépôt de Monistrol étend sa compétence sur l'est du département : de Retournac à Aurec sur Loire et d'Aurec à Monfaucon. Le responsable de ce secteur est Dominique Moreton, vice président départemental. Il est secondé par 4 bénévoles.

Pour la collecte annuelle, ce sont 150 bénévoles mobilisés à l'entrée de 16 magasins, qui permettent de récolter 20 % des approvisionnements.

Sur le secteur (le seul en augmentation), il a été collecté plus de 13 tonnes de marchandises, le total de la Haute-Loire étant de 43 tonnes.

Sur les deux magasins St Justaires (Petit Casino et Carrefour Market), 900 kilos de marchandises ont été récoltés et acheminés à l'aide du fougou de la commune.

Un grand merci aux gérants, collecteurs, donateurs, membres du C.C.A.S.

Merci aussi aux industriels pour le prêt de locaux, véhicules, matériels permettant de travailler dans de bonnes conditions.

En 2001, le dépôt de Monistrol avait distribué 5 tonnes de marchandises, cette année plus de 20 tonnes seront distribuées, soit 16 % d'augmentation par rapport à 2008.

Pour toute aide, contacter le C.C.A.S. de la mairie.

Méditons les paroles de Mère Térésa : « ce qui me scandalise, ce n'est pas qu'il y ait des riches et des pauvres, c'est le GASPILLAGE ».

L'inscription aux restos du coeur s'appuie sur l'évaluation des ressources en fonction d'un barème.

La dotation hebdomadaire correspond à 6 repas complets et équilibrés par personne.

Les centres se doivent d'assurer une permanence durant l'inter campagne (d'avril à décembre) pour les personnes les plus démunies.

Le centre de Saint Just Malmont, composé d'une dizaine de bénévoles, encadrés par Madame Delorme, la présidente, est situé 13 rue de Firminy. La réception des denrées alimentaires se fait le lundi matin, et la distribution le lundi après-midi. Les inscriptions sont possibles le lundi de 13h30 à 16h00.

Durant la campagne 2008-2009, il a été distribué l'équivalent de 1784 repas.

L'action des restos du cœur ne se limite pas à la seule aide alimentaire. L'accueil, qui reste primordial, est une première étape pour établir un climat de confiance.

L'aide à la personne se poursuit tout au long de l'année par un accompagnement adapté. C'est ainsi que sont proposés des activités sportives et culturelles, des ateliers divers (couture, cuisine, coiffure, jardinage, etc...) et des sorties loisirs et découvertes.

Pour une aide au retour à l'emploi, des ateliers et chantiers d'insertion sont mis en place.

Le chantier d'insertion du Puy en Velay compte 8 salariés en contrats aidés, encadrés par 3 bénévoles.

Lorsque les Enfoirés chantent « ... on s'était dit c'est pour un soir, on est encore là 20 ans plus tard ... », ils relèvent bien la réalité de la situation.



Lacim

Dans un but de développement durable, LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde) intervient dans les pays les plus pauvres pour tenter d'aider les oubliés.

Présidée par Anne Marie Crapanne, l'association Saint Justaire travaille avec 3 « coins jumeaux » pour la réalisation de projets de développement et pour l'amélioration de leurs conditions de vie, sur le plan économique, social et culturel.

A Lota au Chili, LACIM poursuit ses aides dans le domaine médical, scolaire, social ou encore dans l'habitat.

A Ponmalainagar en Inde, l'argent envoyé a permis l'acquisition de machines à coudre pour un atelier, la prise en charge d'une formatrice, mais également l'acquisition de matières premières pour la fabrication de bijoux œuvrant ainsi pour le développement de l'artisanat local.

A Bafébougou au Mali, l'alphabétisation des femmes se poursuit ainsi que la scolarisation des enfants. La construction d'une école est en

projet grâce à la réalisation de 6000 briques par les villageois. Un hangar a également vu le jour permettant ainsi le stockage de 10 tonnes de céréales et ainsi d'approvisionner tout le village.

Actuellement des fours pour la cuisson des aliments sont mis en place. Ce système de foyers améliorés évite de brûler beaucoup de bois, luttant ainsi contre la déforestation.

La réponse apportée par LACIM n'est pas seulement financière ou technique, elle encourage une dimension humaine, une organisation collective et une entraide locale, des projets générateurs de revenus familiaux, pour que les bénéficiaires deviennent ensemble des acteurs de leur propre développement.

De nombreuses activités sont organisées tout au long de l'année par l'association. Les 7 et 8 novembre dernier, une exposition vente d'objets artisanaux en provenance d'Inde, d'Amérique du Sud et d'Afrique a remporté un vif succès apportant ainsi une nouvelle pierre à l'édifice de l'amitié et de la solidarité.



Don du sang

Association pour le don de sang bénévole de la région de Saint Didier en Velay

Durant l'année 2009, 3 journées de don de sang se sont déroulées à la salle polyvalente.

L'établissement Français du Sang Auvergne Loire de Saint Etienne a récolté 462 poches de sang et 40 poches de plasma.

L'amicale a accueilli 20 nouveaux donneurs.

En 2010, il est programmé 3 journées de don de sang à la salle polyvalente : lundi 1^{er} février, vendredi 4 juin et mercredi 8 octobre, de 9 heures 30 à 12 heures et de 16 à 19 heures.

Nous invitons tout particulièrement les jeunes, dès leur majorité, à venir offrir un peu de soi même.

Dates à retenir :

Loto de l'amicale, dimanche 7 mars à Saint Romain Lachalm

Assemblée générale vendredi 9 avril à Saint Pal de Mons.

Merci de votre générosité, à bientôt.



Les Arts Martiaux du Velay

2009 aura été une année riche en émotions pour les judokas Saint Justaires. Que ce soit sur les tatamis ligériens, roannais, auvergnats ou bien même en Espagne, ces jeunes sportifs se sont retroussés les manches du kimono pour porter les couleurs de l'association sur les plus hautes marches du podium à chacun des tournois.

Tournoi à Saint Etienne le 11 octobre :

ROUX Quentin : 1^{er} dans la catégorie – 73 kg
DUGERDIL Lucas : 1^{er} dans la catégorie – 46 kg
PALHEC Adrien : 2^{ème} dans la catégorie – 42 kg

Tournoi à Clermont Ferrand le 25 octobre :

ROUX Quentin : 2^{ème} dans la catégorie – 73 kg
PALHEC Adrien : 2^{ème} dans la catégorie – 42 kg

Participation au stage du 30 octobre au 2 novembre à Graus en Aragon (Espagne) :

ROUX Quentin
DUGERDIL Lucas
PALHEC Adrien

Tournoi à Riorges le 7 novembre :

ROUX Quentin : 2^{ème} dans la catégorie – 73 kg
PALHEC Adrien : 2^{ème} dans la catégorie – 42 kg

Tournoi à Villars le 11 novembre :

RAIMONDI Quentin : 1^{er} dans la catégorie – 38 kg
PEYRARD Loïc : 1^{er} dans la catégorie – 34 kg

Puis le 15 novembre dernier, ce fut le tour de Saint Just Malmont d'accueillir plus de 350 judokas, âgés de 4 à 12 ans et issus de 17 clubs de la Loire et Haute-Loire. Organisé d'une main de maître par Patrice Palhec, Brice Texereau, Vincent Raimondi, avec le soutien des nombreux bénévoles, ce tournoi a remporté, cette année encore, un vif succès auprès des participants et a vu le sacre du club de La Fouillouse au classement par équipe.

Vincent Raimondi, président du club, a participé le 16 décembre au championnat de France Entreprise Vétérans à Paris où il représentait l'entreprise Viallon.



Le club de Tennis de Table compte actuellement 54 licenciés.

4 créneaux horaires d'entraînements dirigés par un entraîneur Breveté d'Etat sont proposés :

- pour les jeunes :

le mercredi de 18h30 à 20h00

le vendredi soit de 18h00 à 19h45, soit de 17h30 à 18h45.

- pour les compétiteurs : le samedi de 10h30 à 12h00

- pour les débutants : le samedi de 13h30 à 15h00.

Le jeudi de 20h00 à 22h00, un groupe loisirs s'adonne aux joies de la petite balle. Ce groupe est ouvert à tous et à toutes.

Au cours de la saison, les jeunes qui le désirent peuvent participer à différentes compétitions :

- critérium fédéral individuel au niveau départemental, régional voir national pour les plus forts.
- au top détection départemental, voir régional pour les plus jeunes.
- au championnat de la Haute-Loire et au championnat d'Auvergne.

Certains d'entre eux jouent également en championnat par équipe séniors dans la Loire. Le club compte ainsi 4 équipes engagées dans ce championnat. Celui-ci est composé de deux phases dont la première s'est terminée le 6 décembre 2009.

L'équipe 1, qui évolue en 1^{ère} division, termine 1^{ère} de sa poule et accèdera à la division pré-régionale à compter du mois de Janvier 2010.

Elle est composée d'Olivier Durieux (capitaine), Emilie Digonnet, Luc Darmais et Jean Michel Durieux.



L'équipe 2, qui évolue en 2^{ème} division, termine à une honorable 3^{ème} place. En effet, cette équipe évoluait en 3^{ème} division lors de la 1^{ère} phase de la saison dernière.

Elle est composée de Thomas Margot (capitaine), Julien Archez, Josselin Seux et Benoît Viallon, avec comme remplaçant Serge Marcoux.

L'équipe 3, qui évolue en 3^{ème} division, a eu un début de saison très difficile. Elle termine néanmoins à la 4^{ème} place et se maintient pour la deuxième phase.

Elle est composée de Jean Marc Iffly (capitaine), François Maleysson, Tiffany Maurin et Quentin Maisonneuve, avec comme remplaçant Hugo Maleysson.



Quand à l'équipe 4, qui évolue en 4^{ème} division, elle a été tout spécialement engagée pour trois jeunes joueurs voulant faire leurs débuts dans la compétition. Il s'agit de Stephen Tisseur (capitaine), Mathias Broussard et Benjamin Rouchon.

Ils terminent 2^{ème} de leur poule et accèdent à la 3^{ème} division pour la prochaine phase.

Une pongiste saint Justaire récompensée aux trophées du C.D.O.S.

Vendredi 18 décembre 2009, avait lieu au Conseil Général au Puy en Velay, la remise des trophées du Comité Départemental Olympique et Sportif, récompensant les meilleurs sportifs de la saison 2008/2009.

Emilie Digonnet du club de Tennis de Table de Saint Just Malmont recevait cette récompense pour ses performances accomplies la saison dernière.

En présence de M. le Maire de Saint Just Malmont, Frédéric Girodet, Jean Claude Rasclé, président du Comité Départemental de Tennis de Table énumérait son palmarès depuis ses débuts en 2002 à l'âge de 8 ans.

Avec de nombreux titres, au championnat départemental de Haute-Loire et au championnat d'Auvergne, elle est la première fille de Haute-Loire à accéder à l'échelon National 1 du critérium fédéral, où elle gagne même un match contre la 163^e joueuse française à Angoulême.

En 2004, elle participe à son premier top détection. En terminant 1^{ère} de l'échelon régional, elle se qualifie pour l'échelon national de la zone sud est.

Depuis 2005, elle est titulaire de l'équipe d'Auvergne et participe au championnat de France des régions.

Au cours du mois de décembre 2005, elle est la 7^{ème} meilleure progression française. En effet, durant la saison 2005/2006 elle progresse de 260 points.

En 2006, elle intègre le pôle espoir d'Auvergne et s'entraîne environ 6 heures par semaine, sans compter les compétitions le week-end.

Lors de sa première participation aux finales par classement en 2008, elle accède au niveau national où elle perd en quart de finale.

Elle débute en championnat par équipes séniors dans l'équipe 2 de Saint Just Malmont, mais au cours de la saison 2007/2008 elle intègre l'équipe 1, équipe qui cette saison en terminant première de sa poule évoluera en pré-régional début 2010.

L'objectif qu'elle s'était fixé avec ses coéquipiers est atteint.



Service Public Assainissement Non Collectif

Pourquoi le SPANC ?

Les lois sur l'eau de 1992 et 2006 ont pour objectif de maîtriser les rejets dans l'habitat dispersé en sensibilisant le public sur la nécessité de réaliser des assainissements de qualité. De ce fait les communes ont l'obligation de contrôler les assainissements non collectifs et se sont regroupés pour créer le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Quel est son but ?

L'objectif du SPANC est de contrôler les installations afin d'en vérifier le bon fonctionnement et de remédier aux insuffisances qui pourraient provoquer des nuisances sur le milieu naturel.

Qui sera chargé du contrôle ?

La communauté de communes Loire-Semène a transféré la compétence SPANC au Syndicat des Eaux Loire Lignon. Les agents seront chargés du contrôle et aideront les usagers à trouver une solution aux difficultés de chacun.

Déroulement du contrôle

Pour faciliter notre intervention, nous vous serions reconnaissants de rendre accessible les regards de visite notamment pour pouvoir mesurer la hauteur de boue de votre fosse.

A partir de quand ?

Dès Janvier 2010, les agents du SPANC contacteront les propriétaires d'installations d'assainissement non collectif afin de prendre rendez vous sur place.

Qui est concerné ?

Les maisons individuelles qui ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement collectif. Dans ce cas l'assainissement non collectif est basé sur un système de fosse septique ou de fosse toutes eaux.

Et les maisons neuves ?

En déposant un permis de construire à la mairie, chaque pétitionnaire devra remplir une demande d'assainissement non collectif qui fera l'objet d'une étude par le service SPANC.

Ensuite un contrôle de conception et de réalisation devra être effectué avant remblaiement. Les dossiers seront à retirer soit en Mairie soit au Syndicat des Eaux.

Quel coût ?

Le SPANC est un service à caractère industriel et commercial qui a obligation de s'équilibrer en recettes et en dépenses.

Le coût du service doit être voté lors du prochain Comité Syndical et il devrait être fixé aux environs de 145 € TTC. La périodicité des contrôles sera de 8 ans.

Les services du SPANC restent à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

SYNDICAT DES EAUX

19 Route de Monistrol

43600 Sainte Sigolène

Tél. : 04 71 61 22 97 Fax : 04 71 66 18 68



Depuis quelques mois, nous constatons une forte démotivation de la population concernant le tri des déchets. Cela se traduit essentiellement par de nombreuses erreurs de tri et une baisse très importante de la qualité des gisements collectés. Il semble que de plus en plus souvent le bac à couvercle jaune soit confondu avec le conteneur réservé aux ordures ménagères non recyclables. Nous trouvons ainsi fréquemment de la litière, des vêtements, du verre, des épluchures, de l'électroménager à l'intérieur des bacs jaunes. Non seulement cela nuit à la valorisation des autres emballages et encombre inutilement les bacs, mais cela engendre un surcoût très important pour la collectivité. En effet, les déchets non conformes aux consignes de tri ne font pas l'objet d'un soutien financier de la part d'éco-emballages alors que la prestation de tri nous est facturée de la même façon qu'il s'agisse de déchets valorisables ou non. D'autres part, les déchets tels que les appareils électriques ou les vêtements qui auraient pu connaître une seconde vie en étant portés à la déchetterie, ne sont malheureusement pas valorisés mais enfouis.

Triés correctement, les bouteilles d'eau deviennent des vêtements en fibres polaires, les bricks alimentaires des enveloppes ou du papier essuie-tout, les canettes en aluminium des pièces de moteur, les flacons de shampoing des jouets, des poubelles ou des cartes téléphoniques....

L'avenir de notre planète est à présent un enjeu mondial auquel chacun peut, et doit apporter sa contribution. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes plusieurs milliards à les faire.

Les ressources naturelles se font plus rares et plus précieuses et il est impératif de les économiser. Le recyclage permet de préserver les matières premières telles que l'eau, le minerai de fer ou le pétrole, mais pour cela n'oubliez pas que sans tri il n'y a pas de recyclage.

***Le tri est l'affaire de tous,
ensemble préservons notre environnement !***

IMPORTANT

Le SICTOM Velay Pilat vous rappelle qu'il est interdit de déposer les déchets suivants dans le bac jaune :



les bouteilles et bords en verre



les ordures ménagères



Gobelets, polystyrène, barquettes margarine



Je dépose uniquement

- Les bouteilles et flacons en plastique
- Les canettes en aluminium
- Les boîtes de conserve en acier
- Les aérosols
- Les briques alimentaires
- Les emballages et suremballages en carton
- les journaux et magazines

PENSE BÊTE

je dépose



Dans le bac jaune

Je ne dépose pas



Barquettes polystyrène



Pots de yaourts



Gobelets plastique

Merci
de Déposer

VERRE interdit

ORDURES interdites

SICTOM VÉLAY-PILAT
Communes Propres

**Ne les oubliez plus,
ils se recyclent !**

Sureballage carton

Bouteille d'huile

Barquette aluminium

Flacon de produit vaisselle

Aérosol

Flacon de gel bouche

Barquettes de jambon

**Oubliez-les
ils ne se recyclent pas !**

Pots de yaourts

Barquettes en polystyrène

Gobelets en plastique

Que deviennent-ils ?

Réception télévision

Depuis janvier 2009, la réception des chaînes de télévision est devenue un véritable casse tête récurrent pour les Saint Justais.

Face au mécontentement grandissant des administrés, les élus ont de nombreuses fois sollicité les autorités compétentes afin d'obtenir une amélioration significative de ce service.

Le 13 octobre dernier, la municipalité a rencontré les 2 responsables de TDF (société privée pour la diffusion de la TNT), Messieurs Ruiard et Guigon, qui se sont engagés à résoudre au plus vite ces problèmes. Ces dysfonctionnements importants seraient liés à l'interférence de l'analogique et du numérique. Néanmoins, les élus sont bien conscients qu'aucune amélioration n'a été constatée à ce jour indépendamment de leur volonté et malgré les courriers de relance.

Quelques informations :

Taux de couverture du département avant le 30 novembre 2011 : 91 %

Saint Just numérique : 1^{er} semestre 2011

Les télévisions les plus anciennes auront la possibilité de capter la TNT grâce à l'utilisation d'un boîtier TNT

De nouvelles moquettes au gymnase n°1

Le gymnase n°1 est doté de nouvelles moquettes depuis mi novembre. En effet, grâce à l'information d'une habitante Saint Justaise, nous avons pu récupérer gratuitement 2000 m² de moquette pratiquement neuve à Eurexpo.

Lundi 16 novembre en fin de journée, les élus se sont retrouvés devant la mairie avec 2 camions pour une «soirée moquette». Après une bonne heure de route, nous arrivions à Eurexpo où une partie du revêtement utilisé le week end précédent lors du salon de la coiffure nous attendait. Après quelques heures de démontage, pliage, enroulage et chargement dans une très bonne ambiance nous reprenions la route pour arriver à Saint Just Malmont vers 3h00 du matin.

Ces moquettes ont été utilisées pour la première fois lors du réveillon du jour de l'an.



État civil

Naissances

PUGNET Clément né le 6 mai à Saint Etienne - 32 rue Nationale
BOYER Maxence né le 6 mai à Firminy - 78 bis rue Nationale
JOURNAL Louis né le 14 octobre à Firminy - 10 lot l'Orée du Bois.
CLARINARD Téane né le 16 octobre à St Priest en Jarez - 66 bis rue Nationale.
BALLANDRAUX Chloé née le 8 novembre à Firminy - la Ratelière.
FANGET Louis né le 8 novembre à Firminy - 50 rue Nationale.
GOMEZ Louane née le 11 novembre à Firminy - place Marie Louise Déguillaume.
ANDRE Mathéo né le 18 novembre à St Priest en Jarez - 14 rue Bayon.
CRESPI Léonie née le 28 novembre à Firminy - 4 place Moulin Prugnat.
KOUAOUCI Léna née le 30 novembre à St Etienne - Malmont.
OUALID Lenny né le 2 décembre à Firminy - 80 rue Nationale.
FERLAY Jules né le 9 décembre à Firminy - 25 bis route de Jonzieux.
FOUVET Quentin né le 9 décembre à Firminy - rue du Midi.

Décès (38)

SAMUEL Jacques,
décédé le 11 octobre 2009 à l'âge de 82 ans.
FAURIE Henri,
décédé le 11 novembre 2009 à l'âge de 73 ans.
MASSARDIER Juliette ép. SANIAL,
décédée le 15 novembre 2009 à l'âge de 79 ans.
FAURIAT Jeanine Vve QUIBLIER,
décédée le 21 novembre 2009 à l'âge de 84 ans.
FRAPPA Maria,
décédée le 25 novembre 2009 à l'âge de 66 ans.
TEYSSIER Régis,
décédé le 20 décembre 2009 à l'âge de 83 ans.
COUTURIER Louis,
décédé le 17 décembre 2009 à l'âge de 73 ans.
Seuls apparaissent dans cette rubrique les décès enregistrés dans les registres de la commune.

Liste « Vivre à Saint Just Malmont »

En ce début d'année 2010, Fabienne RICHARD, Christine GOUYET, Jean Paul FOURETS et l'ensemble de l'équipe qui les entoure adressent à chacun d'entre vous leurs vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite.

Plus encore que dans le passé, et dans un contexte économique et social fragilisé, nous souhaitons à notre commune de prospérer dans l'équité et les solidarités.

Pour notre part, nous continuerons naturellement à participer à la vie municipale de manière active, responsable et constructive.

Notamment, nous apporterons notre soutien au projet de parc photovoltaïque qui pourrait devenir à terme une belle illustration de l'implication de notre ville dans une démarche durable et environnementale.

Nous souhaitons également mettre à profit cette tribune pour exprimer nos inquiétudes concernant le domaine culturel, domaine pourtant essentiel, porteur de valeurs, d'échanges et d'ouverture. Alors que la Communauté de Communes vient d'intégrer cette compétence sans grande préparation, nous ne pouvons que regretter l'appauvrissement de la programmation culturelle et la fin du partenariat de notre ville avec la Comédie de Saint Etienne.

A toutes et tous, bonne année 2010 !

Liste « Ensemble pour Saint Just Malmont »

2009 s'achève dans l'indifférence, pourtant elle aurait dû être celle de nouveaux projets signe du dynamisme St Justaire. Il n'en est rien, la majorité municipale sous couvert de sa phrase fétiche « la situation financière ne nous permet pas d'envisager de nouveaux projets, de nouveaux emprunts » évite de monter des dossiers, évite tous débats et donc d'éventuelles divergences. Ils en oublient leur programme électoral. St Just Malmont prend du retard et passe à côté de subventions possibles.

La majorité a demandé une analyse financière de 2005 à fin 2008 et s'appuie sur 3 ans pour tirer des conclusions, preuve de leur incompétence. Fin 2008 les subventions de l'important programme scolaire n'étaient pas rentrées, pas plus que la TVA récupérable. De plus l'endettement diminue fortement en 2009, c'est pourquoi nous avons engagé de nouveaux projets. Cette analyse très partielle ne justifie que leur immobilisme.

N'ayant pas de projet, la majorité se sépare des services et des compétences que nous avons mis en place.

Triste façon de faire progresser la ville. En ne faisant rien, si ce n'est d'être au service des demandes individuelles, on ne contrarie personne.

Il y aurait beaucoup à dire, pour cela nous avons prévu de créer un site Internet, il sera opérationnel en 2010.

Pour conclure, et malgré cette situation désastreuse, nous vous adressons à l'occasion de cette nouvelle année, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2010.

Liste majoritaire « À l'écoute de Saint Just Malmont »

L'année 2010 sera pour notre commune une année riche en terme de travaux. Les enrobés des Eversets, des rues du Midi, du Marais, des Hiverts, de la route de Jonzieux et de la Cour seront refaits. Au chapitre assainissement, une étude avec l'assistance technique du Conseil Général sera prochainement lancée, pour le remplacement de la station d'épuration de Malmont. Elle sera suivie d'une consultation des entreprises et du lancement des travaux au second semestre au plus tôt.

De plus, le climat de confiance qui règne à la Communauté de Communes de Loire-Semène permet à Saint Just Malmont de mieux faire entendre sa voix : la Communauté de Communes s'apprête à investir à Saint Just Malmont comme jamais cela n'a été le cas auparavant : construction d'un terrain de football synthétique et réalisation d'une pépinière d'entreprises. Ces investissements sont empreints de bon sens. Il s'agit de soutenir nos bénévoles et nos associations, moteurs de cohésion sociale, et de favoriser dans le même temps, la création d'entreprises, génératrices d'emploi à Saint Just Malmont. Vous le constatez, pendant que certains gesticulent, notre commune bouge. Notre équipe sera plus que jamais à votre service et à votre entière disposition durant cette année 2010 que nous vous souhaitons heureuse, prospère et solidaire.

Les textes ci-dessus sont publiés sans aucune modification sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Les bulletins municipaux (à partir de La Trame n° 15) sont désormais téléchargeables sur le site de la mairie (rubrique « Mairie - bulletins municipaux » : <http://www.saintjustmalmont.fr/index2.php?page=bm>)

Prochaine parution de La Trame : mai 2010.

Pensez à nous communiquer vos articles et photos avant le 15 avril 2010.

robert.tournon@saintjustmalmont.fr



ÉDITORIAL

Loire Semène a choisi de communiquer au travers des bulletins des communes qui la composent, je remercie les élus municipaux pour avoir accordé cet espace d'expression. Cette formule permettra, je l'espère, d'être encore plus près des citoyens.

La situation de l'économie réclame des gestes ambitieux et immédiats. Le succès du développement de la communauté de communes Loire Semène, outre le nombre d'emplois créés, dépend aussi de la préservation de nos conditions de vie et de notre capacité à assurer un aménagement équilibré, vivant, offrant une place à chacun.

Faire vivre Loire Semène, c'est proposer aux jeunes créateurs et repreneurs des locaux adaptés à la vie de l'entreprise.

Faire vivre Loire Semène, c'est permettre aux entreprises de se développer, de créer des emplois de proximité.

Faire vivre Loire Semène, c'est mettre en valeur la Loire et la Semène, cœur et corps de notre territoire. Nous allons faire naître un espace familial de loisirs pour valoriser ce cadre de vie et pour créer les emplois résidentiels de demain.

Faire vivre Loire Semène, c'est valoriser le secteur de Bramard et de la Gampille, les tourbières, et mettre tout en œuvre pour rassembler randonneurs, agriculteurs et exploitants forestiers qui cohabitent sur ce secteur.

Faire vivre Loire Semène, c'est aussi nourrir l'imagination et la curiosité des plus jeunes et des adultes. C'est permettre à tous de goûter aux émotions suscitées par la musique ou le théâtre. C'est rêver en découvrant la richesse culturelle de notre territoire. De la littérature classique à internet, en passant par le théâtre et la

musique, nous devons être présents au service de tous : réseaux de médiathèques, écoles de musique et saison culturelle sont nos défis de demain.

Faire vivre Loire Semène, c'est mettre au premier plan les valeurs fondamentales associées à la famille et à la jeunesse. Concernant cette compétence, les actions et équipements sont à présent multiples. Ils ne sont pas seulement un soutien pour les parents, mais surtout des espaces d'expression, de vie, de rencontre pour les jeunes.

“Si la jeunesse n'a pas toujours raison, la société qui la méconnaît a toujours tort”. L'expérience ne s'apprend pas, elle s'acquiert. Acquérir de l'expérience, pour connaître ses limites et avoir la conscience du risque, pour ne plus payer le prix de la jeunesse. C'est l'une des missions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.) qui agit concrètement en intervenant auprès des jeunes.

L'unité dans la diversité, est la première des valeurs portées par Loire Semène dont la réussite ne dépend pas uniquement de sa bonne santé. Elle dépend aussi des liens de solidarité qu'elle entretient avec ses communes membres et les communautés de communes voisines.

Le succès de nos actions passe par des notions essentielles : le respect, la solidarité, l'écoute, la curiosité. Nous les puisons aujourd'hui dans notre histoire, elles nourriront notre avenir.

Guy Vocanson, président de la communauté de communes Loire Semène

Famille

Des services pour tous

La politique enfance et jeunesse a fait naître de nombreuses actions et équipements : crèches, Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.), pôle petite enfance, accueils de loisirs et Espaces Jeunes Communautaires (E.J.C.). Ces réalisations sont une force, un vecteur de cohésion sociale, de "mieux vivre" pour la population. La volonté qui, jour après jour, bâtit cette cohésion sur le territoire, c'est aussi, par exemple, les mini-camps d'été communautaires organisés conjointement par les différentes structures. Loire Semène s'investit pleinement dans les défis de demain : c'est, entre autres, la réflexion sur l'accueil des 2/3 ans.



Le Pôle Enfance à Saint-Just Malmont



Lors du concours de cocktails sans alcool, Léa Sabatier et Charlène Manissol avec le cocktail "Kiwi 0,25" ont été désignées premières, Cyrielle Jourget et Lou Koziel avec le cocktail "Feuille d'Automne" ont été classées en seconde position.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.) constitue l'instance de réflexion et de mise en place d'actions concertées en matière de prévention, en lien avec le plan départemental de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes.

Au plus près des réalités de terrain, le C.I.S.P.D. regroupe les institutions et organismes publics et privés concernés par les actes de délinquance.

Le C.I.S.P.D. permet de porter différents types d'actions dont le forum "Citoyenneté et Justice" prévu en 2010, les journées Sécurité Routière, le concours de cocktails sans alcool et la projection du film "Le dernier pour la route"

Solidarité

En 2009, Loire Semène a été solidaire de ses communes membres au travers de plusieurs dispositifs. Elle a réalisé des travaux de reconstruction de berges, suite aux crues de novembre 2008, pour un montant total de 133 396,50 euros hors taxes. Elle a également versé 300 000 euros aux communes pour les aider à investir. Elle va aussi verser un fonds catastrophes naturelles aux communes sinistrées à hauteur de 200 000 euros.



La Semène en crue



La Loire en crue

Développement

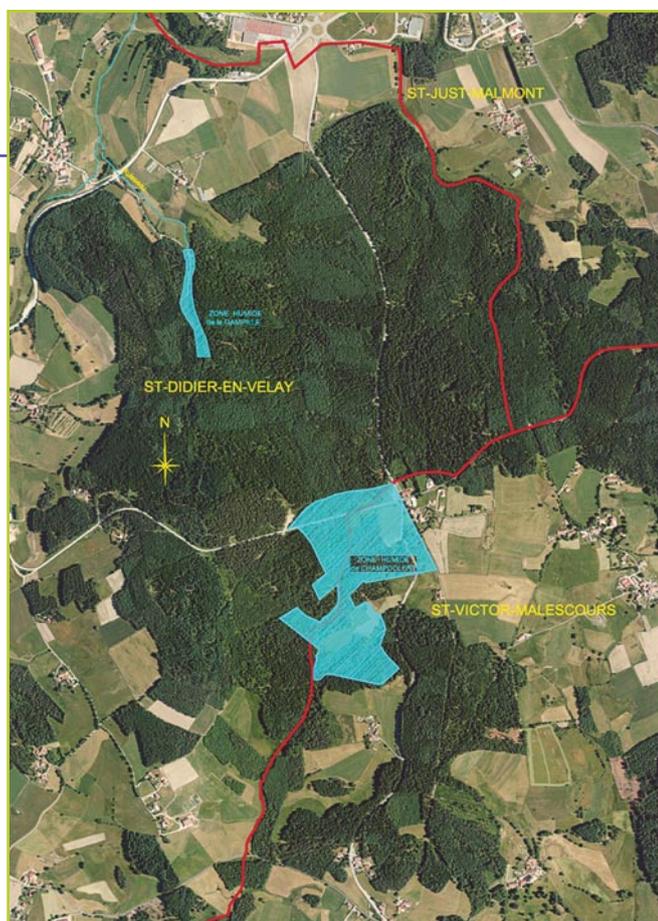
Pour l'emploi

La pépinière du Viaduc a ouvert ses portes en mai dernier. Elle met à disposition des ateliers, tous occupés à ce jour, et conçus pour permettre aux entrepreneurs de lancer leur activité en toute sérénité.

La zone d'activités de La Sagne, dont les travaux devraient débuter en début d'année pour une durée d'environ cinq mois, et l'aménagement en cours du giratoire sur la RN 88 à St Ferréol d'Auroure, viennent aussi nourrir nos objectifs.



La pépinière du Viaduc



Vue aérienne du secteur de Bramard et de La Gampille

La Loire et la Semène nous offrent une opportunité privilégiée qui nous permettra d'inscrire la communauté de communes dans la politique touristique départementale au travers du label Respirando. Le but est de mettre en œuvre un projet exemplaire en matière touristique en proposant des activités de loisirs diversifiées (canoë, baignade, V.T.T., randonnées, parcours ludiques...) autour de la Loire et de la Semène. Le tourisme est un moyen de dynamiser l'économie, de créer de l'emploi et des ressources. C'est aussi un moyen de mettre en valeur notre patrimoine et de mener des actions pédagogiques en lien avec la nature.

Développement

Valoriser la nature

Concernant le secteur de Bramard et de La Gampille, la question est de savoir comment il est possible de valoriser cet espace d'une qualité exceptionnelle. Bien sûr nous donnerons à la nature la place à laquelle elle a droit. Nous utiliserons aussi les potentialités historiques, touristiques et économiques de cet espace, non seulement pour créer de nouveaux emplois, mais aussi pour construire les fondations d'un projet unique. Pour répondre à ces objectifs, la concertation avec les acteurs clef a déjà commencé et se poursuivra pour l'ensemble de l'opération. Nous sommes tenus d'agir avec sagesse, de tenir compte des aspirations de chacun.



respirando
REJOIGNEZ LA TRIBU

Saint Just Malmont

Vos élus communautaires



M. Robert Tournon



M^{me} Pascale Montcoudiol



M. Frédéric Girodet



M. Romain Fournel



M. Patrice Françon



M^{me} Marie-Françoise Soubeyran

Site Internet

www.loire-semene.fr



Retrouvez toute l'actualité de Loire Semène sur son site Internet...

Présentation, enfance-jeunesse, urbanisme, environnement, développement économique, culture, sécurité, prévention, tourisme, loisirs.

Siège de Loire Semène

I, Place de l'abbaye 43140 La Séauve sur Semène

Tél. 04 71 75 69 50 - Fax. 04 71 61 05 36

www.loire-semene.fr

Heures d'ouverture au public

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Meilleurs Voeux 20 10



*Le Maire
et toute l'équipe municipale
de Saint Just Malmont*
